

Le bulletin de la commune de Villers la Faye



Numéro 41 - Juillet 2018

SOMMAIRE



<u>Le mot du Maire</u>	p. 3
<u>La vie associative de Villers :</u>	
- Gymnastique Volontaire	p. 4
- Scrapbooking	p. 5
- Club « Les printemps d'autrefois »	p. 6
- Club ADOC	p. 6
- Comité des fêtes - Villers la Fête	p. 7
<u>Villers au fil des événements :</u>	
- Un marcheur sportif et généreux	p. 9
- Cassis Théâtre	p. 10
- Journée propre	p. 11
- 8 mai	p. 11
- Harmonie Municipale de Nuits St Georges	p. 12
- Course d'orientation famille	p. 13
- Marathon relais des Hautes-Côtes	p. 14
- Exposition de peinture	p. 15
- 14 Juillet	p. 16
- ACAHN et remise de prix	p. 18
<u>Chroniques Villersaises :</u>	
- Villers et ses maires	p. 19
<u>Mairie - Officiel :</u>	
- Le point sur les travaux / sécurité routière	p. 20
- PLU	p. 22
- Le point sur les finances	p. 23
- Bibliobus	p. 24
- Ambroisie	p. 25
- Fiche nouveaux habitants	p. 26
- Chèque énergie SICECO	p. 27
<u>Vie Pratique :</u>	
- Horaires / Sites internet pratiques / location salle des fêtes	p. 28
- Commerces / Entreprises / Viticulteurs à Villers	p. 29
- Marché / Rendez-vous culturel / Jeu des pages naturelles	p. 30
- Jeux	p. 31
- Solutions Jeux	p. 32



VILLERS LA FAYE
CÔTE D'OR

Direction de la publication : Pierre-Alexandre PRIVOLT (Maire de Villers la Faye).

Ont participé à ce numéro : Arnaud BOUE, Isabelle CHAPUILLIOT-CATTIER, Jacques et Marie-Claude DUCHENE, Pierre-Alexandre PRIVOLT, Claude SANCHEZ, Anne CHAPUIS, les présidents des associations Villersaises.

Imprimerie : AGEF Nuits Saint Georges



LE MOT DU MAIRE

Chère Villersoise, cher Villersois,

Ce nouveau numéro du bulletin municipal complète et développe les informations que vous pouvez lire sur le site internet de la commune de Villers la Faye : www.villerslafaye.fr

La saison estivale arrive et l'équipe municipale continue de travailler aux projets pour lesquels vous nous avez fait confiance.

La phase 1 des travaux de sécurisation de la traversée du village va commencer dès le début des vacances scolaires afin de ne pas perturber le ramassage scolaire, dans la foulée la route de Marey sera refaite sur sa partie nord.

La phase 2 a été votée par le conseil municipal et les demandes de subvention ont été déposées auprès du conseil départemental.

Comme vous avez pu le voir un défibrillateur a été installé sous le préau de la salle des fêtes, permettant ainsi à chacun de pouvoir avoir accès à un appareil qui peut sauver.

Toujours sous le préau, un abri sécurisé recevra l'armoire réfrigérée qui est utilisée pour le traditionnel marché du samedi matin.

Enfin, vous verrez bientôt apparaitre une boîte à livre, toujours sous le préau qui permettra à tous et à toutes, de déposer, de prendre des livres.

Je profite pour lancer un appel à tous les parents et à tous les jeunes de Villers, notre commune offre de nombreux espaces de détente, et les jeux de ballons autour du préau, au regard des équipements installés, ne sont pas les bienvenus. Je compte sur le civisme des parents pour faire passer le message à leurs enfants.

Le conseil municipal tient à féliciter le comité des fêtes pour son dynamisme et pour les activités proposées, tous ces bénévoles autour de leur nouveau président Olivier Davoise, permettent de faire vivre et respirer notre village.

A l'heure où ces lignes sont écrites, je ne peux pas encore vous donner des nouvelles de l'avenir de l'entreprise Rocamat et de notre carrière, nous attendons les décisions définitives du tribunal de commerce de Bobigny pour connaître le nom du repreneur.

Enfin et avant que chacun ne prenne des vacances bien méritées, vous avez du vous apercevoir que vos accès internet sont plus rapides et plus fluides. La fibre est bien arrivée à Villers la Faye, elle est active. Villers la Faye rentre enfin dans le club des villages haut débit. L'engagement de l'équipe municipale est récompensé avec l'aide financière du département de la communauté de communes de Gevrey Chambertin et de Nuits Saint Georges.

Bonnes vacances à toutes et à tous, et bon surf sur la toile.

Le Maire

Pierre-Alexandre Privolt



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

A l'occasion des 50 ans de l'association, une semaine d'activités supplémentaires a été offerte aux 626 licenciés que compte la Gymnastique Volontaire de Nuits St Georges. A cette occasion, les cours de VILLERS LA FAYE et CORGOLOIN se sont réunis pour une marche d'une heure suivie d'un pique nique « gastronomique » dans le magnifique lavoir de VILLERS LA FAYE.

La 6^{ème} édition de la marche nocturne qui s'est déroulée le 18 avril 2018 à VILLERS LA FAYE, a réuni 97 participants. Une météo idéale, un agréable parcours de 9 km et un repas de qualité servi dans la salle polyvalente ont fait de cette manifestation sportive une pleine réussite. La GV renouvelle à nouveau ses remerciements à la municipalité pour la mise à disposition de la salle polyvalente.



Comme chaque année, les flyers présentant les activités de la saison 2018/2019 seront distribués dans chaque boîte aux lettres à la fin du mois d'août. La nouvelle saison débutera le 10 septembre 2018 pour s'achever le 29 juin 2019. Si vous désirez connaître toutes les activités organisées par la GV, je vous donne rendez-vous soit à la journée du sport organisée par l'Office Municipal des Sports de Nuits St Georges début septembre (date non encore fixée), soit au premier cours découverte de chaque activité qui est gratuit. Une bonne nouvelle à vous annoncer : les activités natation et aquagym reprendront à la rentrée suite à la réouverture de la piscine.

A VILLERS LA FAYE, les cours de gymnastique animés par Mme Pascale DALLE dans une atmosphère conviviale, se dérouleront comme les années précédentes tous les mardis de 19H45 à 20H45 dans la salle polyvalente.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux !!! Sportivement,

Marie Claude DUCHENE
Référente de cours 03 80 62 99 55



VIE ASSOCIATIVE

SCRAPBOOKING





CLUB « LES PRINTEMPS D'AUTREFOIS »

Venez passer un mercredi après-midi sur deux avec les seniors du village.

Rendez-vous dans le hall de la salle des fêtes.

Seront au programme cartes, jeux divers, goûter...



La présidente, Rose-Anne Torres

CLUB ADOC

Voyage 11-12-13 mai 2018

Nous sommes partis un groupe de 7 personnes dans le vignoble de Saumur.

Le vendredi après-midi, nous avons découvert le domaine de Thierry COSMES à Noizay qui produisait des Vouvray.

Le samedi matin, nous avons assisté au Cadre Noir de Saumur à une présentation commentée de travail de chevaux par des écuyers qui sont la vitrine de l'équitation française.

L'après-midi, nous avons effectué une ballade sur la Loire à bord d'une gabarre et terminé la soirée par la visite du Domaine des Amandiers à Turquant, appellation Saumur Champigny.

Le dimanche matin, nous avons visité la cave coopérative de Saumur à Saint-Cyr-En-Bourg. Malgré la pluie pendant l'excursion sur la Loire, le temps était clément et nous a laissé un bon souvenir de ce périple.



La Loire



Le Chateau de Saumur

Reprise des séances avec notre assemblée générale mi-octobre. Rejoignez-nous !

Le président, Jean-Louis FORGET



VIE ASSOCIATIVE



VILLERS LA FÊTE

Sous l'égide d'un nouveau bureau élu en février dernier (Président : Olivier Davoise, Vice-Présidente : Cathy Durand, Trésorière : Marie Tromp, Secrétaire : Myriam Chaouni), le Comité des Fêtes a repris ses activités avec le dynamisme, l'enthousiasme et la bonne humeur qui le caractérisent.

***Le vide-grenier du 10 mai.**



Vous étiez nombreux à assister à cette manifestation et nous vous en remercions. Ni le ciel maussade, ni les quelques gouttes de pluie n'ont altéré la bonne humeur des exposants et visiteurs et que dire du sourire de nos bénévoles ! Merci à tous pour cette belle journée!

***la fête des voisins du 25 mai.**



A l'initiative de bénévoles motivés, cette soirée a réuni une soixantaine de Villersois sur le plateau des Chaumes. Placée sous le signe de la convivialité, cette action fut une belle réussite puisqu'elle a favorisé les rencontres entre «voisins» du village entier.

Une action à renouveler chaque année et sans modération !

Deux autres activités ont animé le village : la balade autour du chemin des chauves-souris suivie d'un repas et la diffusion des matchs de la Coupe du Monde de Football. Ces 2 événements ont été appréciés par un public nombreux et la balade sera reprogrammée l'année prochaine.



VILLERS LA FAYE (SUITE)

* Danse.

La section Danse du Comité des fêtes, animée par Marie Tromp, remporte un franc succès puisqu'aujourd'hui elle dénombre une quinzaine de danseuses. Du Bollywood au Modern-jazz agrémenté d'un zest de Salsa ou de Zumba, Marie vous a proposé de fort belles chorégraphies interprétées avec brio par son équipe de danseuses.

N'hésitez pas à venir les rejoindre : reprise de l'activité et inscription sur place le samedi 1^{er} septembre (Ancienne école, salle du haut) ou par mail dansevillerslafaye@hotmail.com



Calendrier des activités à venir.

- le 24 novembre : notre traditionnel repas-dansant.
- le 8 décembre : l'arrivée du Père Noël.

Si vous avez envie de rejoindre notre équipe de joyeux lurons, n'hésitez pas à nous contacter soit par le biais d'un des membres du Bureau ou en laissant un message à villerslafete@gmail.com



UN MARCHEUR SPORTIF ET GÉNÉREUX

Jeudi 1^{er} mars 2018, Jean Marie BUSTELE a été accueilli par la municipalité puis chez Joël Sauvry, chez qui, il a dîné et passé la nuit avant de reprendre son chemin vendredi.

Ancien gendarme et policier fédéral belge, Jean Marie BUTSELE, 68 ans est père de cinq enfants et grand père de dix-neuf petits enfants. Il a décidé, en 1997, de consacrer une partie de son temps de retraité au bénéfice d'actions caritatives et humanitaires.

Chaque année, ce grand sportif se lance un défi pour venir en aide aux plus faibles, en recueillant des promesses de dons lors de ses marches effectuées par étapes de 30 à 40 km chaque jour.

Parti d'Ottignies-Louvain-la-Neuve le 17 février, il est entré en France, le 19, et, après Dijon le 22, c'est à Villers la Faye qu'il a fait étape. En treize jours, il a parcouru 545 km, soit près de la moitié du parcours à effectuer.

Depuis son départ, il avait déjà enregistré près de 10000 euros de dons et espérait, à son arrivée à Marseille, atteindre les 20000 euros.

Cet argent sera reversé à la Fondation William Lennox, qui assiste les patients porteurs d'une pathologie neurologique, et à l'ASBL Mes Mains pour toi, qui offre des massages aux enfants gravement malades.

Jacques DUCHENE



CASSIS THEÂTRE

La troupe locale de théâtre « CASSIS THEÂTRE » a présenté le Dimanche 18 mars 2018 sa nouvelle création intitulée « BREVES DE GARE » Cette pièce nous a fait redécouvrir l'atmosphère des gares et des trains à travers des saynètes qui s'enchaînent rapidement et des textes drôles et audacieux. Sur le quai, on a croisé un guichetier affûté, une femme de ménage qui déménage, des clochards philosophes et bien d'autres passagers ... La municipalité adresse ses chaleureux remerciements à tous les membres de Cassis Théâtre qui ont fait passer un bon moment aux spectateurs venus en nombre.

Il se passe toujours quelque chose à VILLERS LA FAYE





VILLERS AU FIL DES ÉVÈNEMENTS

JOURNEE PROPRE

Cette année encore, rendez-vous a été donné aux habitants de Villers pour participer à la journée environnement. Tous les habitants étaient conviés à parcourir les fossés et les bas-côtés de nos chemins et routes afin de ramasser et de trier ceux que d'autres jettent impunément par la fenêtre de leur véhicule ou déposent de façon parfaitement illégale.

Rappelons encore ici qu'un point propre est à la disposition de tous à la sortie de Villers route de Marey, à côté de l'atelier municipal et que la déchèterie de Nuits Saint Georges (Chaux) est accessible à tous les habitants.

La société de chasse de Villers participe chaque année à cette journée et nous accueille dans sa cabane pour le traditionnel casse-croûte et nous les en remercions.

Merci à tous les participants, et rendez-vous en 2019.



CEREMONIE DU 8 MAI

Ce 8 mai 2018, une trentaine de Villersois se sont retrouvés autour du Monument aux morts. Après la lecture de la traditionnelle lettre ministérielle, Antonin et Quentin Creuzet ont lu respectivement l'ordre du jour N°8 du Général de Lattre et un discours préparé par Sylvain Coudereau. Le verre de l'amitié a clôturé cette commémoration.





CONCERT HARMONIE NUITS-SAINT-GEORGES

Pour son traditionnel rendez-vous à Villers la Faye, l'harmonie municipale de Nuits Saint Georges a fait salle comble en ce 26 Mai 2018

Sous la baguette de son chef, Fabrice Boury, et avec les commentaires de son pianiste, Denis Gaillot, l'harmonie nous a régalié d'un répertoire sur le thème des mauvais garçons au cinéma : ainsi les bandes originales des films le Parrain, Papillon, etc. ont été revisitées.

C'est sous les applaudissements et avec un ban bourguignon enlevé que cette soirée s'est terminée.





COURSE D'ORIENTATION EN FAMILLE

Belle journée pour la course d'orientation en famille organisée par le centre social de la Communauté de communes Gevrey-Nuits sur le territoire de Villers la Faye ce dimanche 27 mai.

Petits et grands ont pu se promener à la recherche des indices cachés entre forêt et vignes. Plus de 140 participants ont ainsi découvert notre territoire

Les enfants ont profité des installations du city stade et de l'aire de jeu.

Et tous ont promis de revenir pour d'autres balades sur le chemin des chauves souris.

Les quelques Villersois rencontrés ont eux aussi apprécié l'activité.

Un pique nique a clôturé la matinée.





MARATHON PAR EQUIPE DES HAUTES-CÔTES

Pour sa nouvelle édition du Marathon par équipe des Hautes Côtes, l'association Nuits Course à pied, avait pris ses quartiers à Villers la Faye ce Samedi 09 Juin.

Rappelons que ce marathon se coure par équipe de 6 concurrents, en équipe masculine, féminine ou mixte.

Chaque coureur parcourt 6 kilomètres et le dernier tour est effectué par l'ensemble des 6 coureurs. Le temps est calculé sur le dernier concurrent de chaque équipe.

Un très beau parcours a vu s'affronter cette année et c'est un record, 60 équipes sous un temps magnifique.

Bravo à tous les participants et aux organisateurs.





EXPOSITION DE PEINTURE

Samedi 16 juin et Dimanche 17 juin après-midi, Anne et Gérard Chapuis-Pansiot ont accueilli au 7 impasse Mathieu Guédon huit artistes amateurs et locaux qui ont exposé leurs créations dans la maison, le jardin et la grange.

Les nombreux visiteurs ont ainsi pu rêver devant des paysages hauts en couleur, admirer des portraits expressifs, des bouquets, des marines mais aussi d'intéressantes photos et s'émerveiller en découvrant de ravissantes sculptures éparpillées dans l'environnement naturel.

Un échange avec les artistes présents a permis de découvrir les différentes techniques employées : pastel, huile, acrylique, fusain, crayon, aquarelle, photographie...

Bravo et merci à tous ces amateurs qui, par leur œuvres, ont ravi et enthousiasmé les personnes présentes.

Anne Chapuis-Pansiot

14 JUILLET



Comme tous les ans, le jour du 14 Juillet a été l'occasion du grand repas républicain de Villers la Faye.

La journée s'est poursuivie avec la traditionnelle distribution de livres aux enfants du village, puis avec les jeux. Tir à la carabine, chamboule-tout, pêche aux canards ont complété l'offre d'activités.

Nous remercions tous les participants.

A l'année prochaine !





VILLERS AU FIL DES ÉVÈNEMENTS

14 JUILLET





ACAHN ET REMISE DES PRIX

Dimanche 8 juillet 2018 à 17H00, L'ACAHN (Association culturelle et archéologique des Hautes Côtes de Nuits St Georges) remettait à la salle polyvalente de VILLERS LA FAYE les prix du grand jeu « Suivez nos traces sur les Hauts de Nuits » qui s'est déroulé dans les villages des Hautes Côtes du 26 mai au 1^{er} juillet.

Au cours de l'après midi, les réponses aux questions ont été données par une exposition ainsi que par un diaporama. Des lots offerts par les vignerons des Hautes Côtes et l'ACAHN ont été remis aux gagnants en présence de nombreux élus.

A noter que parmi les gagnants figure un habitant de Villers La Faye, Mr Bonnard. Cette manifestation clôturait une belle idée d'animation de nos villages élue « Coup de cœur du Mois des Climats ».

Il se passe toujours quelque chose à Villers La Faye...





VILLERS ET SES MAIRES

Dans ce numéro nous parlerons de Maxime FAGOTHEY né le 23 décembre 1900 à VILLERS LA FAYE

A l'exception des dernières années toute sa vie s'est déroulée dans sa commune de naissance. Il la quittera pour terminer ses jours à la maison de retraite de l'hôpital de NUITS SAINT GEORGES où il décédera le 11 mars 1996.

Le 02 juin 1937, il épouse Marie-Gilberte NOSENZO veuve de Maurice LARCELET, avec comme témoin madame et monsieur LELUC Georges instituteur de l'école communale de VILLERS LA FAYE,

Et c'est l'adjoint Albert VALOT qui célébrera le mariage.

Son implication dans la vie communale débute le 12 septembre 1944 où sur délégation nommée par les FFI (Forces Françaises de l'Intérieur) est formé le 1° conseil municipal provisoire d'après-guerre où il prend la place de 2° adjoint.



Le 18 septembre 1944 ont lieu les élections municipales il en devient membre en remplacement de monsieur BORDEZ Fernand décédé.

En avril 1945, ont lieu de nouvelles élections où il est élu et devient 2° adjoint

En novembre 1947 il est nommé 1° adjoint, et devient membre des différentes commissions tel que Terrains et Carrières - Travaux - Finances - Impôts etc.

Le 12 mars 1950, Lazare DESFORGES maire en exercice démissionne de son poste de maire et de conseiller avec effet du 01 avril 1950.

Le 11 juin 1950, Maxime FAGOTHEY est élu maire, mandat qu'il poursuivra jusqu'en mars 1965 où il ne se représentera pas.

Sous ses mandats se feront :

- l'inscription à l'inventaire supplémentaires des monuments historiques de la chapelle du Mont en 1950.
- L'agrandissement de la cour d'école par achat de parcelle sur la

famille DUPART

- Diverses acquisitions de bois et autres parcelles de terrain ainsi que les propriétés DUPART et CARTALADE. Installation de la télévision dans la salle de classe.
- En 1963 signature d'une convention pour amener l'eau à MAGNY LES VILLERS
- En 1961, mise en route du lotissement « Les Clous » opération qui sera terminée par son successeur Marcel FRIBOURG.
- En 1962, il sera le premier maire à organiser l'élection du Président de la République au suffrage universel.
- En 1964, étude pour la construction d'un bain douche, projet qui ne verra pas le jour.

Pour l'avoir un peu connu et côtoyé, je dirais qu'il avait un caractère bien trempé avec une certaine érudition et son franc parler. Il s'est beaucoup impliqué dans la vie associative de la commune.

C. SANCHEZ



LE POINT SUR LES TRAVAUX ET L'ENTRETIEN DE LA COMMUNE

Prévus initialement en 2017, les travaux de rénovation de la voirie des rues Glantenet et du Petit îlot ont été réalisés au printemps 2018 par l'entreprise Noiro. Il reste dans ce quartier un tronçon de la rue des Corvées à rénover.



Les travaux d'amélioration de la sécurité routière dans la traversée de notre village (création d'une double écluse route de Marey et aménagement de l'arrêt du bus scolaire) sont programmés début juillet. Suite à ces aménagements, le département procédera à la réfection de la chaussée de la route départementale.

Last but not least comme disent les Anglais (dernier point mais pas le moindre), le mur du cimetière devrait être... enfin achevé cet été après de multiples péripéties dans l'approvisionnement en couvertines en même temps que la réfection du mur d'enceinte de la station de captage du Lieu Dieu.





LE POINT SUR LES TRAVAUX

Outre ces investissements importants, un défibrillateur a été installé sous le préau près de la salle polyvalente. Il est demandé aux enfants de ne pas jouer au ballon sous le préau afin de ne pas détériorer ce matériel avec un shoot malencontreux. Les espaces pour jouer au ballon ne manquent pas sur VILLERS.

Enfin, cette année encore, la commune s'attachera à garder la première fleur dans le cadre du label « Villes et Villages fleuris ». Notre employé municipal a participé à plusieurs ateliers de formation organisés par Côte d'or Tourisme pour parfaire ses connaissances.



Suite à dégradations, la vitre de l'ancien abribus qui jouxte la mairie a été changée tandis que la table du lavoir a été remise en état par l'employé communal.



Jacques DUCHENE



UN POINT D'ÉTAPE SUR LE PLU.

Les réunions de travail se poursuivent avec les membres de l'équipe municipale.

Le plan de zonage est pratiquement terminé en respectant les nouvelles directives et les nouvelles lois qui préconisent en particulier la préservation des terres agricoles.

Ainsi les villages, avant d'ouvrir de nouvelles zones constructibles, devront répertorier les «dents creuses», c'est-à-dire les espaces constructibles libres, existantes.

Le groupe travaille actuellement sur la partie réglementaire de chaque zone.
Ce travail est très enrichissant pour l'ensemble des élus, et permet une meilleure vision de notre village.

Des discussions sont en cours avec l'ABF, Architecte des Bâtiments de France, afin d'envisager des périmètres de protection moins systématiques mais plus en adéquation avec les deux sites remarquables du village, le château et la chapelle du Mont saint Victor.

Le dossier avance bien, et nous inviterons les habitants, vers la fin de l'année ou début 2019, à une réunion de présentation de ce projet de PLU.

**LA PERMANENCE DU MAIRE ET
DES ADJOINTS DU SAMEDI MATIN
EST SUPPRIMEE
DU SAMEDI 14 JUILLET 2018
AU SAMEDI 25 AOUT 2018 INCLUS.**

**LE SECRETARIAT DE MAIRIE
SERA OUVERT :**

**LE MARDI DE 16 H 00 A 18 H 00
DU LUNDI 23 JUILLET 2018
AU VENDREDI 31 AOUT 2018.**



LES FINANCES 2018

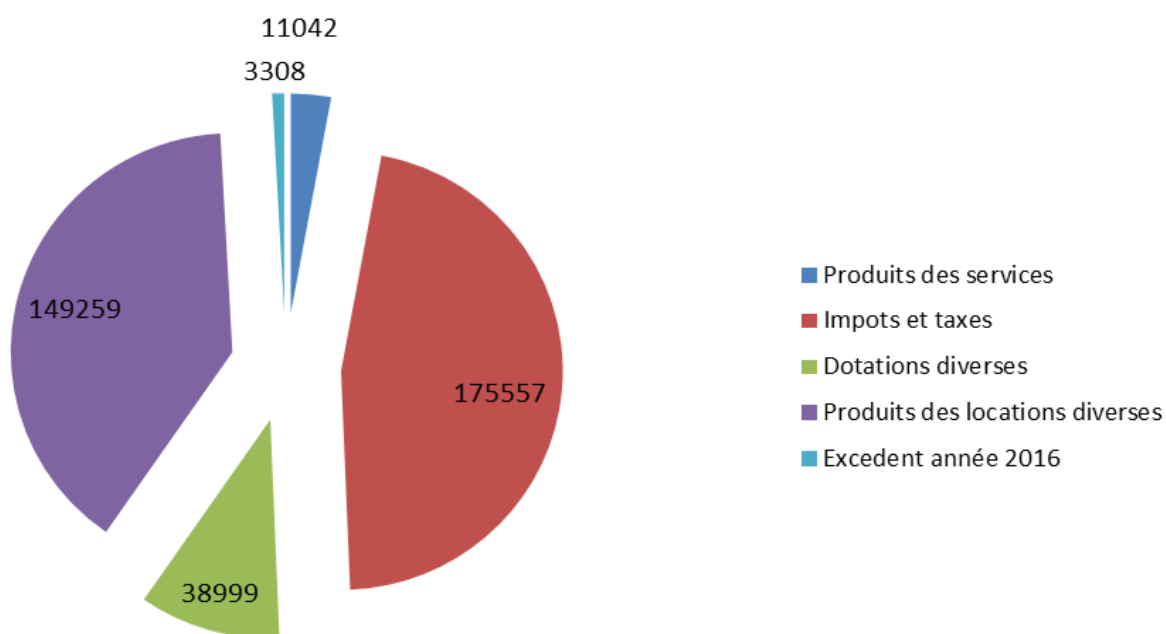
L'exercice 2017 a subi une nouvelle baisse des dotations de l'Etat à hauteur de 4038 euros
Un suivi rigoureux de l'ensemble des dépenses de fonctionnement nous a permis de continuer les investissements sans pour autant faire appel à l'emprunt.

Pour 2018, nous serons dans la même lignée que l'exercice précédent. La situation délicate de ROCAMAT nous incite à la plus grande prudence.

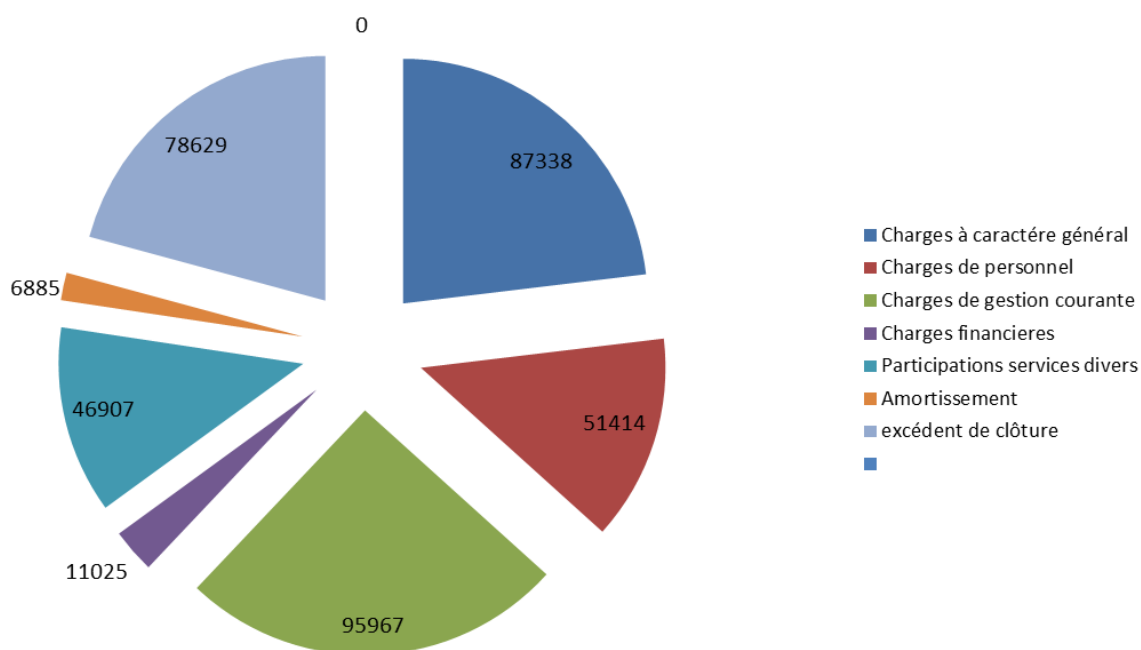
L'excédent de clôture sert au financement des investissements

Les graphiques vous indiquent l'affectation des fonds que nous avons gérés.

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement





BIBLIOBUS

AVEC LE BIBLIOBUS, 2500 LIVRES A VOTRE PORTE !!!

Bébés, enfants, adultes, vous pouvez emprunter gratuitement une dizaine de livres à chaque passage du bibliobus qui passe 3 fois par an dans notre commune.

Pour les plus petits : livres cartonnés, contes, histoires magiques à raconter ...

Pour les enfants, adolescents et adultes : bandes dessinées, mangas, romans, documentaires, revues, guides de voyage, livres de cuisine, de sports et de bricolage...

Les enfants fréquentant les écoles maternelle et primaire n'ayant plus classe le mercredi matin, peuvent à nouveau bénéficier des services du bibliobus.

La prochaine date de passage du bibliobus est fixée le **mercredi 5 septembre 2018 de 10H30 à 12H00 devant la salle polyvalente.**

A noter : il est également possible le même jour de se rendre à **MAGNY LES VILLERS de 9H00 à 10H30** ou à **CHAUX de 14H00 à 15H30.**



Lire
avec le
bibliobus

 Bibliothèque
Départementale
de Prêt
de la Côte-d'Or

Bonne lecture !!!

MODIFICATION TAXE DE SEJOUR

Le mode de collecte de la taxe de séjour sur le territoire a évolué : la déclaration de la taxe de séjour s'effectue à présent en ligne sur une plate-forme dédiée, qui facilite et optimise la collecte et le reversement de la Taxe de Séjour :

- <https://tourismegevrenuits.taxesejour.fr>

Sur la page d'accueil de la plate-forme sont mises en ligne toutes les décisions administratives de la communauté de communes, ainsi que les références législatives et réglementaires en vigueur sur le sujet, dont la collecte par Airbnb qui sera effective à partir du 1er juillet 2018.

Chaque hébergeur possède un espace personnel, créé par les services de la Communauté de communes et sur la base des informations communiquées par la mairie de référence, à l'aide des Cerfa en vigueur : Cerfa meublé de tourisme ou Cerfa chambre d'hôtes.

Merci de bien vouloir transmettre de manière systématique toute nouvelle déclaration, ou cessation d'activité, à l'adresse suivante : tourismegevrenuits@taxesejour.fr.

Le service Tourisme de la Communauté de communes se tient à votre disposition pour toutes questions ou pour tout complément d'information (tourismegevrenuits@taxesejour.fr / 03 80 27 04 70 / 03 73 84 01 11).



Contre l'ambrosie... j'agis !

L'ambrosie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante, originaire d'Amérique du Nord. Depuis son apparition en France, au 19^{ème} siècle, elle colonise les espaces agricoles, les bords de voies de communication, les chantiers de construction, les berges de cours d'eau, les terres à l'abandon.

Elle présente un problème majeur de **santé publique**, son pollen étant très allergisant (rhinite, conjonctivite, asthme, eczéma). De plus, elle compromet le développement de l'agriculture durable, en colonisant les cultures, provoquant notamment une baisse de rendement.

Comment la reconnaître ?

Tige velue, devenant rougeâtre pour les plants âgés, de 10 cm à 2m.

Feuilles profondément **découpées**, **vertes** sur les 2 faces, **sans odeur** quand on les froisse (contrairement à l'armoise commune).

Fleurs regroupées **en épis** (août-septembre).



Source : FREDON Bourgogne

Comment lutter contre l'ambrosie ?

- ◇ La lutte préventive (couvert végétal) pour empêcher l'apparition de la plante
- ◇ La lutte curative (arrachage, fauchage) pour empêcher l'émission de pollens et épuiser les stocks de graines dans les sols (période d'intervention préconisée : fin juillet/début août).

L'élimination de l'ambrosie impose de se protéger, en utilisant du matériel adapté : gants, lunettes et masque lors de la floraison.

Que faire si j'en vois ?

Sur ma propriété : je signale et j'agis !

Hors de ma propriété et sur un terrain public : je signale ! (et j'agis, si seulement quelques plants présents via arrachage).

Je signale la zone infestée grâce à la plateforme interactive de signalement ambrosie :

www.signalement-ambrosie.fr ou via smartphone



Signalement Ambrosie un dispositif intégré de lutte...



Contact : Marine HAAS — Référente ambrosie : m-haas@fredon-bourgogne.com / 03.80.25.95.45



FAITES VOUS CONNAITRE !
FICHE « NOUVEAUX HABITANTS »
A RAPPORTER EN MAIRIE

Adresse : Depuis le :

Courriel :

Monsieur

Madame

Nom : Nom :

Prénom : Prénom :

Profession : Profession :

Né le : Né le :

A : A :

Mariés le :

A :

Votre ou vos enfants :

Prénom :

Né le :

Lieu de Naissance :

1 1 1

2 2 2

3 3 3

4 4 4

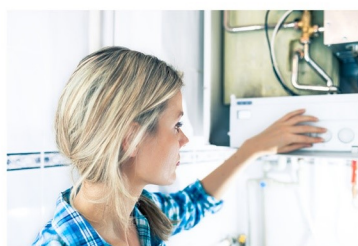
Merci de remplir cette fiche et de la retourner en Mairie dans les meilleurs délais.



LES CONSEILS « ÉNERGIE » DU SICECO

JUIN 2018

PRÉCARITÉ : LE CHÈQUE ÉNERGIE EST ARRIVÉ



SICECO TERRITOIRE D'ÉNERGIE CÔTE-D'OR

Qui sommes-nous ?

Constitué en 1947, le SICECO est un syndicat mixte fermé agissant sur le territoire de la Côte-d'Or et regroupant 680 communes et des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

Fondé sur les grands principes de la solidarité intercommunale, il participe activement à l'aménagement du territoire, au service des élus et des usagers. Tout en respectant l'environnement, il favorise le développement économique et la qualité de vie.

Le SICECO opère dans les domaines suivants : distribution publique d'électricité, de gaz et de chaleur, éclairage public, énergie (maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables), bornes de recharge pour véhicules électriques, cartographie et service d'information géographique, technologie de l'information et de la communication, communications électroniques.

Avez-vous entendu parler du chèque énergie ? Depuis fin mars, les consommateurs en situation de précarité énergétique (ceux dont la facture d'énergie représente plus de 10 % de leur budget) bénéficient du chèque énergie pour les aider à payer leurs factures. Ce nouveau dispositif de l'État remplace les tarifs sociaux de l'électricité et du gaz.

COMMENT SAVOIR SI JE SUIS BÉNÉFICIAIRE DU CHÈQUE ÉNERGIE ?

Le chèque énergie est adressé directement aux foyers concernés, sous condition de ressources, à partir des informations transmises par les services fiscaux. Concrètement, si vous êtes éligible, vous avez reçu automatiquement votre chèque (les derniers chèques ont été envoyés fin avril). Vous n'avez aucune démarche à réaliser.

Selon les revenus et la composition du foyer, l'aide s'établit entre 48 € et 227 €, avec une moyenne de 150 €.

Ce dispositif donne aussi accès à des droits connexes : mise en service gratuite, protection contre les réductions de puissance en hiver, abattement de 90 % sur une remise en service après coupure.

COMMENT L'UTILISER ?

Le chèque énergie peut être utilisé à la fois pour financer la fourniture d'électricité, de gaz, de fioul domestique, de bois et de gaz propane mais aussi pour réaliser des travaux de rénovation énergétique. Seul le plein d'essence ne peut pas être payé avec.

Pour régler les dépenses d'énergie, il vous suffit d'envoyer votre chèque énergie à votre fournisseur accompagné d'une copie d'une facture faisant apparaître vos références clients. Vous pouvez également l'utiliser en ligne sur le portail chequeenergie.gouv.fr (pour les fournisseurs qui proposent cette fonctionnalité).

Dans le cadre de travaux de rénovation énergétique, ces derniers doivent être réalisés par un professionnel certifié RGE « reconnu garant de l'environnement ». Les professionnels dits « acceptants », seront tenus d'accepter ce chèque en guise de paiement.

EN SAVOIR PLUS

www.chequeenergie.gouv.fr
0 805 204 805

Le service public des énergies en Côte-d'Or



**territoire
d'énergie**
CÔTE-D'OR

www.siceco.fr



HORAIRES

Mairie de Villers la Faye :

- le Mardi de 16h à 18h
- le Jeudi de 9h à 11h
- Permanence des élus le samedi matin de 10h à 12h

**Du 23/07 au 31/08 inclus : - ouverture uniquement le Mardi de 16H à 18H
- les permanences des élus le samedi matin sont supprimées**

Déchetterie du Canton de Nuits St Georges à Chaux :

- Hiver : Du Lundi au vendredi de 14h à 17h
Le Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Été : Du Lundi au vendredi de 14h à 18h
Le Samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h

A NOTER : DATES ET HORAIRES BIBLIOBUS :

Le bibliobus du Conseil général passera à Villers, à la salle des fêtes, de 10h30 à 12h, le

- 5 Septembre 2018

SITES INTERNET PRATIQUES



Le site de la Commune est en ligne : www.villerslafaye.fr

Toutes vos formalités sur : <http://www.service-public.fr/>

En particulier :

- Carte Identité : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N358.xhtml>
- Passeport : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N360.xhtml>

Note importante sur le changement de durée de validité des cartes d'identité et les voyages :
<http://www.service-public.fr/actualites/003118.html>

Service du ministère de la santé sur la qualité de l'eau :

<http://orobnat.sante.gouv.fr/orobnat/afficherPage.do?methode=menu&usd=AEP&idRegion=26>

Communauté de Communes de Nuits Saint Georges :

<http://www.paysdenuitssaintgeorges.com/>

LOCATION SALLE DES FETES

Pour tout renseignement concernant la location de la salle des fêtes de Villers (disponibilités, conditions, etc), merci de vous adresser à :

Mme Vanessa DURAND, au 07 87 87 96 98



ENTREPRISES - COMMERCE - VITICULTEURS

CABINET MARTINE JUILLARD

Retraite - Prévoyance - Santé - Epargne
4 Grande rue
Tél. : 03.80.49.15.73

YOHAN COLAS

AU COIN DU FEU
3 Place de la Mairie
Villers la faye
03 80 62 94 91

TONNELERIE MEYRIEUX

Route de Marey
03.80.62.70.89

MACONNERIE RENOVATION

Jean-Yves BOYEAUX

4 rue des domus
Tél. : 03.80.62.77.93
06.17.62.72.66

jean-yves.boyeaux@orange.fr

Roselyne BAUT

**Coussins et
Compagnies**

Couture ameublement
5 rue de Chaux
Tél. : 03.80.27.15.88
09.65.34.86.24

SAMOS RACING

Olivier SAMOFAL
Préparation et entretien
motocross
3 rue des vignes
Tél. : 03.80.27.15.78
06.07.73.98.27
contact@samosracing.com

CHAMBRES D'HOTES

Nicole SAUVRY
Chambres d'hôtes-Tables
d'Hôtes Guide de Pays
8 route de Magny
Tél. : 03.80.62.95.60

Société RH STRATEGIE

Danielle TOURNIER
Conseil Social aux Entreprises
18 Route de Marey les
Fussey
Tél. : 03.80.62.74.05

CHAMBRES D'HOTES

« COUR-REMOND »
Studios tout confort
1 rue de Rémond
Tél. : 06.33.62.40.98
nina.mendez@orange.fr
<http://cour-remond.fr>

MAÇONNERIE

Eric PRIEUR
Murs pierres sèches,
cabottes,...
Route de Marey
Tél. : 03.80.27.19.03

ARTISAN CARRELEUR

Michel Lefevre

14 grande rue
Tél. : 03.80.62.91.73
06.62.67.17.52

michelefevre@outlook.com

TAXI

Brigitte LE BRUN
Tél. : 06.74.78.97.33

LES VITICULTEURS

• **Domaine BONNARDOT**

1 Rue de l'Ancienne Cure 03.80.62.91.27

• **Domaine BOUHEY et Fils**

5 Route de Magny les Villers 03.80.62.95.79

• **Domaine FRIBOURG-HACQUARD-MARTINEZ**

4 rue des Chaumes 03.80.62.91.74

• **Domaine Jean-Yves GUYARD**

Rue de Chaux 03.80.62.91.14

• **Maison Arnnaud BOUÉ**

6 rue du Château 06.77.99.45.26



*A consommer avec
modération
L'abus d'alcool
est dangereux.*



ARTISANS - MARCHÉ DE VILLERS

- **LAURE PLAIT - LA CHEVRERIE DES HAUTES COTES**
Rue Haute - 21420 Echevronne
Tél. : 06 37 20 34 66
Courriel : laure.plait@wanadoo.fr
Laure distribue désormais également des produits à base de lait de vache (crème, fromages blancs, frais, etc...)
- **LES GOURMANDISES DE VERGY - BOULANGER**
Village 21220 L'Étang-Vergy
Tél. : 03 80 61 40 32
Portable : 06 82 86 33 51
- **VALERIE CREATIONS**
Créations en laine française. Tricot. Fait maison
valeriecreations@gmail.com
03 80 61 30 01
- Régulièrement, des éleveurs locaux viendront vendre leurs produits. Nous vous informerons la semaine précédente.

N'hésitez pas à les contacter pour toute demande, commande ou renseignement !



VIE PRATIQUE

JEUX

Grille n° 1 : Moyen

2		5			3		6	
	4		6		9		7	2
					5	3		
4		8			1			
9	3						1	4
			2			8		6
		4	9					
7	1		8		2		4	
	2		1			6		3

Grille n°2 : Difficile

	6	5				9	8	
				6	8			7
		2		5			1	6
4				7				5
9	5			1		3		
6			7	4				
	9	8				5	3	

Mots fléchés

UNE PARTIE EN 50 PTS LE 15 DE FRANCE		PATIENTE CÉLÉBRITÉ		GRANDE TAILLE ARROSE ST OMER		SAINT BAUME		ENCAISSÉ EN 81
						BRUT EXCLA- MATION		
CONSIGNA PART DE PIÈCE MONTÉE					PSITTACIDÉ JUGE			
				APPRÉCIÉ DANS LE 18ÈME MOUCHE				
PUDEUR FEMME BATTUE						UNE PETITE MINUTE RÈGLE		
								ELLE A UN 33...TOUR DE POITRINE
ARRIVE EN 86	MARINES		GLUCIDE MOT D'ENFANT				CORDAGE	
						GRANDE ROUE SOUS LE MICRO		
RETRANCHA SÉRÉNADE				ASSEMBLER CHÂTEAU DES GUISE				
			MUSE MANOUCHE					
TRISTE PIÈCE		COURS ÉLÉ- MENTAIRE SAINT NORMAND			DÉSACCORD ISSU			
				PERDU EN 59				
UN TOTAL DE 80						PARTICULE		

VIE PRATIQUE

SOLUTIONS



Grille n° 1 : Moyen

2	9	5	7	8	3	4	6	1
8	4	3	6	1	9	5	7	2
6	7	1	4	2	5	3	9	8
4	6	8	3	7	1	2	5	9
9	3	2	5	6	8	7	1	4
1	5	7	2	9	4	8	3	6
3	8	4	9	5	6	1	2	7
7	1	6	8	3	2	9	4	5
5	2	9	1	4	7	6	8	3

Grille n°2 : Difficile

1	6	5	4	3	7	9	8	2
8	4	7	1	9	2	6	5	3
2	3	9	5	6	8	1	4	7
3	7	2	8	5	9	4	1	6
4	8	1	3	7	6	2	9	5
9	5	6	2	1	4	3	7	8
6	1	3	7	4	5	8	2	9
5	2	4	9	8	3	7	6	1
7	9	8	6	2	1	5	3	4

Mots fléchés

	M		A		X		C	
C	A	N	T	A	L		H	T
	N	O	T	A		A	R	A
A	C	T	E		C	H	E	R
	H	O	N	T	E		M	N
P	E	R	D	A	N	T	E	
		I		O	S	E		G
V	I	E	N	N	E		B	I
	O	T	A		U	N	I	R
O	D	E		E	R	A	T	O
	E		R	U		N	O	N
M	E	L	O		N	O	R	D
	S	O	M	M	E		D	E